

**Explication de vote DM1 2019**  
**Intervention Christian COAIL, Président du Groupe Socialiste et Républicain**

**Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Vice-présidents,**

**Mes chers collègues,**

J'aimerais tout d'abord évoquer la question du mouvement de grève national des pompiers. Premièrement pour exprimer notre solidarité à l'égard de ces femmes et de ces hommes qui risquent leur vie pour sauver celle de leurs concitoyens. Ensuite, pour vous demander, en tant que Président du SDIS, quelle était votre position sur ce sujet.

Avant de vous exposer le financement de notre budget alternatif, prenant en compte les résultats du compte administratif et les nouvelles données financières, permettez-moi de me livrer à une analyse de quelques éléments financiers.

Vous ne cessez, depuis que vous êtes en place, de cibler la baisse de la DGF comme cause de votre politique d'austérité. Si la baisse de la dotation globale de fonctionnement est indéniable, vous oubliez de préciser que pendant le même temps, les recettes des DMTO, notamment, ont augmenté sensiblement au point de contrebalancer cette baisse de DGF.

Car si la DGF est passée de 119 millions d'euros en 2014 à 89,6 en 2018, soit une baisse de 29,4 millions d'euros, les recettes issues des DMTO sont, elles, passées de 52,1 millions environ en 2014 à 81,3 en 2018, soit une hausse de 29,2 millions d'euros.

Si on y ajoute la hausse de la TFB, passée de 104 millions en 2014 à 114 millions en 2018, force est de constater que la baisse de la DGF a été largement compensée. Cela, ajouté au fait que vous limitiez de manière encore plus drastique que les injonctions de l'Etat, les dépenses de fonctionnement, prouve en réalité que c'est avant tout une certaine conception du service public que vous défendez.

Une conception restrictive. Une conception où la dimension comptable prime sur la qualité du service rendu au public. Une conception que l'on retrouve, hélas, de manière concrète dans votre politique de modernisation routière et le référentiel collèges.

Lorsque l'on développe des réformes avec le seul prisme budgétaire comme critère d'exigence, c'est la qualité du service public et les conditions de travail de ses agents qui se dégradent. Et c'est aussi l'utilisateur qui se retrouve lésé. Se contenter de la variable budgétaire comme ambition, c'est aussi oublier que le service public a besoin de sens. Le sens du travail pour ses agents et le sens de la mission qui est d'abord et avant tout la qualité du service rendu **au public**.

Cette conception restrictive, avec pour seul horizon la baisse des dépenses, se retrouve dans votre politique d'investissements.

Ce manque d'ambition, alors que le département aurait tant besoin de dynamisme, nous a incité à proposer un budget d'investissement

alternatif en janvier dernier. Le compte administratif et cette DM1 amènent des données supplémentaires.

Aussi, comme vous, nous ajustons notre budget alternatif. Cet ajustement se concentre sur un point essentiel : l'entretien et la modernisation de nos routes.

Nous avons proposé lors du BP, de mettre 5 millions d'euros de plus sur cette politique. Nous décidons, comme l'a annoncé notre collègue Pierrick GOURONNEC, d'augmenter cet effort de 3 millions d'euros supplémentaires pour atteindre les 25,6 millions d'euros dans le budget du Département.

Cet effort est financé par une affectation de 3 millions d'euros supplémentaires, issues des DMTO, recette fiscale qui est en hausse cette année.

Les autres hausses d'investissement que nous avons proposées ne bougent pas. Pour rappel, nous proposons d'affecter 2,2 millions à la transition énergétique, réparties entre la rénovation énergétique des

bâtiments du Département à hauteur de 1,6 millions d'euros et 600 000 euros en faveur du photovoltaïque, tel que présenté par notre collègue Joël Philippe. Nous proposons aussi de mettre 2,2 millions d'euros d'investissements supplémentaires en faveur du tourisme répartis comme suit :

1,6 millions d'euros pour Guerlédan et Bon Repos, 600 000 euros pour développer le Wifi-territorial. A cela s'ajoute 400 000 euros en faveur des emplois associatifs locaux. Nous affectons toujours 200 000 euros pour les projets d'un Conseil départemental des jeunes.

Investissements supplémentaires, auxquels s'ajoutent 2 millions d'euros de redéploiements de crédits pour le logement, le dispositif TIPI, ainsi que la rénovation des archives départementales.

Avec ce budget alternatif, nous faisons des propositions pour revivifier notre Département en utilisant les leviers écologique, aujourd'hui indispensable dans nos politiques publiques, touristique et sociale avec, en outre, un investissement dans l'avenir de notre

démocratie par ce Conseil départemental des jeunes.

C'est cela au fond l'investissement : croire en l'avenir.

En réduisant le niveau d'investissement depuis votre arrivée, c'est en quelque sorte, l'avenir des Côtes d'Armor que vous compromettez.

Vous vous interrogez, si on en croit Monsieur Boutron lors de cette intervention en commission, sur le fait de savoir si vous n'allez pas sacrifier des politiques volontaristes compte tenu des contraintes budgétaires. Or, comme nous l'avons expliqué précédemment, vous avez une marge encore de 7 Millions d'euros. Marge que vous préférez affecter au désendettement plutôt qu'à la qualité du service public.

Pour toutes ces raisons, Monsieur le Président, je vous annonce, au nom du groupe socialiste et républicain, que nous voterons contre cette Décision Modificative n°1.

Je vous remercie de votre attention.